



RENCONTRES

des acteur·rices de la
transition alimentaire
en Wallonie



Rencontres des acteur·rices de la transition alimentaire en Wallonie

Compte-rendu de la rencontre « **Filières durables** »

Objectif de l'atelier : Concilier valeur ajoutée économique et environnementale en Wallonie ? Cette rencontre vous montrera que c'est possible ! Plusieurs exemples de développement de filières durables et inspirantes pour mener la transition alimentaire vous y seront partagés. Une belle occasion pour discuter et débattre avec des porteurs de projets innovants.

Introduction (par le SPW Secrétariat général – Direction du Développement durable – Geoffrey Ligot)

Ces dernières années, la Wallonie a montré une volonté forte de soutenir la relocalisation de son approvisionnement alimentaire de manière durable.

Le Plan d'action Food Wallonia, adopté par le Gouvernement wallon, est structuré selon trois ambitions, dont une est intitulée « Relocalisons nos savoir » et se traduit en une série de mesures.

Plus largement, de nombreux outils concourent à cet objectif, certains issus du Plan de Relance de la Wallonie, d'autres plus anciens. Citons par exemple (liste non exhaustive):

- Les appels à projets « Relocaliser l'alimentation en Wallonie »
- Le développement de 2 hubs logistiques
- La mise en place d'une interface producteurs-distributeurs
- Le déploiement d'un centre de référence des circuits courts
- Le financement de hall-relais agricoles
- Les différentes actions de promotion de l'agriculture wallonne portées par l'APAQ-W
- Etc.

Par ailleurs, les acteurs de la chaîne de valeur alimentaire sont de plus en plus attentifs à intégrer cette préoccupation dans leurs activités.

Farm for Good (intervenante: Donatienne Van Houtryve) | Comment relocaliser des filière impliquant tous les acteurs de chaîne de valeur et l'agriculture bio et régénérative ?

Pour la valorisation de l'agriculture biologique régénérative, les enjeux sont :

- La réduction de l'impact environnemental
- Le maintien des volumes
- La réduction de l'impact sur le prix
- La sensibilisation du consommateur

Pas d'impact sans mesures :

La coopérative a mis en place un set de 16 d'indicateurs répartis sur 4 piliers (la rentabilité de la ferme, sol, biodiversité - eau et autonomie).

Ces indicateurs permettent de réaliser un diagnostic dans chaque ferme qui rentre dans le réseau. Ce diagnostic permet de déterminer comment accompagner les agriculteur.rices pour améliorer leurs pratiques et leurs impacts.

Ces indicateurs permettent aussi d'objectiver ces impacts et de les valoriser tout au long de la chaîne de valeur.

Volumes :

La coopérative rassemble actuellement 95 fermes, soit une surface de 8.200 ha, ce qui permet d'atteindre des **volumes de production conséquents, 100% belges.**

Question : Les fermes sont-elles toutes labélisées bio ?

Il y a deux structures différentes : l'asbl (qui regroupe des fermes bio et des fermes pas encore bio mais en transition) et la coopérative (exclusivement des fermes bio).

Si on veut défendre des valeurs, il faut être cohérent par rapport au message porté, et il est donc important que les produits proposés par la coopérative soient 100% bio. Néanmoins, les fermes en transition qui souhaitent rejoindre le réseau sont accompagnées afin de se faire labéliser bio.

Question : Comment s'organise la gouvernance ?

Il y a 4 types de parts au sein de la coopérative (A : ambassadeurs, B : agriculteurs, C : investisseurs, D : agriculteur/investisseur) et chacune d'elle est représentée au sein du CA. Le CA est composé en majorité d'agriculteurs, ce qui assure que le point de vue des producteurs est représenté dans la prise des décisions.

Question : Les statuts de la coopérative permettent-ils la distribution de dividendes ?

Les investisseurs sont des acteurs privés (issus de secteur agro-alimentaire) et publics qui ont investi pour soutenir le projet et pas dans l'attente de dividendes. Mais si le CA estime qu'il est possible de rémunérer l'investissement, oui c'est possible. Cependant, avant de pouvoir l'envisager, la priorité est d'assurer la rentabilité de la coopérative.

La coopérative prend en charge la **logistique** post-moisson (triage, séchage, stockage, ...) en collaborant avec un réseau d'experts déjà en place en Belgique.

Cela permet d'assurer des **volumes et une qualité stable**, deux facteurs nécessaires pour s'adresser à des clients de type industriel.

Farm For Good s'occupe donc également de la **commercialisation**. Afin de répondre à une demande d'industriels, la coopérative favorise une approche ouverte et transparente avec l'ensemble des acteurs impliqués (agriculteurs, 1^e transformateurs et industriels).

Cette approche transparente, bien que déconcertante pour certains acteurs, permet des ajustements de part et d'autre, qui facilitent la collaboration. Sur base de tests, certains industriels ont par exemple accepté de modifier leur cahier des charges afin de le rendre plus accessible aux producteurs (ex : exigence d'une moutarde pure à 99,2% plutôt que 99,9%).

Des prix justes pour une production durable :

Farm for Good travaille en réseau avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur pour offrir un prix juste aux producteurs et des produits durables. Les impacts sur le prix sont maîtrisés malgré le fait que la matière première soit plus chère. L'impact social et environnemental est maîtrisé et est au cœur de la chaîne.

La coopérative s'engage à acheter la récolte à un prix juste. Ce prix est déterminé sur base des coûts de culture auxquels sont ajoutés une marge estimée suffisante par le CA de la coopérative.

Ensuite ce prix est défendu auprès des autres acteurs de la chaîne de valeur, en les informant de manière transparente sur la manière dont il a été calculé. Même si des efforts peuvent être consentis les premières années, durant lesquelles les volumes sont plus faibles et la logistique plus coûteuse, il est important que l'industriel ait conscience du prix juste qui devra être appliqué à terme pour que l'agriculteur continue à s'y investir. Selon les cas, le coût lié à ce prix juste est répercuté sur le prix de vente ou inclus dans une marge réduite.

19 industriels travaillent main dans la main avec Farm for Good pour la relocalisation de l'approvisionnement de 38 produits. L'évolution des normes environnementales et l'engagement des CEO dans la transition sont les moteurs de ces partenariats.

Question : Comment Farm For Good gère-t-elle la répartition des risques de ces cultures innovantes et donc plus risquées entre ses agriculteurs ?

La coopérative s'engage à acheter toute la production à la moisson. Une première tranche est payée lors de la moisson. Celle-ci est assez comparable aux prix du marché. Ensuite, en fonction de la marge qui aura pu être dégagée via les différentes filières de commercialisation, la marge sera redistribuée aux agriculteurs en fonction du tonnage. Dans certaines spéculations, différentes qualités existent (en fonction du taux de protéine par exemple). La coopérative va essayer de valoriser chaque type de produit en tenant compte des besoins spécifiques de chaque filière (biscuitière, boulangère, brassicole,...).

Quelles motivations pour les industriels ?

Certains industriels s'engagent par conviction, parce que le CEO a décidé de soutenir l'ambition et il s'en donne les moyens. D'autres se tourne vers les filières Farm for Good pour

des questions de réglementation. En effet, certaines industries sont tenues à un reporting de leur impact environnemental.

Bien qu'actuellement le PEF scoring (Product Environmental Footprint) ne soit pas encore imposé au secteur de l'agroalimentaire, Farm for Good a fait l'exercice de traduire les indicateurs mesurés dans toutes les fermes du réseau en mesure d'impact qui peuvent être utilisées par les industriels pour leur reporting.

Cet exercice a permis de montrer que les pratiques mises en place au sein du réseau améliorent le scoring produit. On note une certaine hétérogénéité entre les fermes en fonction de leur état de transition vers l'agriculture biologique de conservation. C'est assez encourageant de voir que si les pratiques ont déjà un impact, il est resté une marge de progression pour améliorer celui-ci !

Question : Comment Farm for good gère-t-elle cette hétérogénéité auprès des industriels ? La coopérative travaille sur un score PEF moyen sur l'ensemble d'une filière pour éviter que l'industriel puisse faire du picking parmi les producteurs du réseau.

Question : Comment les différentes coopératives de producteurs peuvent-elles se renforcer l'une l'autre ?

Une piste proposée par Farm for Good serait d'utiliser le même langage pour s'adresser aux industriels. Cela permettrait de donner une trajectoire aux agriculteurs et aux industriels.

Derniers maillons : la distribution et le consommateur

La sensibilisation du consommateur est au cœur de la stratégie de Farm for Good, au niveau de la distribution. Ils mettent en place des displays, communiquent via la presse, des prospectus et se retrouvent sur le packaging des marques participantes.

Question : Les discussions à livre ouvert sont-elles aussi d'application avec la distribution ? Prix fixe à la distribution ?

Malheureusement, non, le secteur de la distribution reste le maillon le plus difficile à convaincre. La coopérative sensibilise les enseignes avec lesquelles elle travaille sur le travail réalisé avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur pour assurer un prix juste, mais actuellement, il n'est pas encore possible d'imposer un prix de vente identique pour tout le monde. Certaines enseignes jouent plus le jeu que d'autres...

Un exemple concret : la mayonnaise Bister

Les agriculteurs ont manifesté leur intérêt pour mettre en place des cultures de tournesol, car cela présente un intérêt dans leurs rotations culturales. La coopérative a donc interrogé Bister pour voir si l'entreprise serait prête à modifier la recette de sa mayonnaise et de remplacer l'huile de colza par de l'huile de tournesol. Des discussions à livre ouvert avec Bister et Alvenat (1^{er} transformateur) ont permis de conclure un accord pour 200 000 pots la première année, une quantité raisonnable afin de limiter les risques pour chacun des maillons. Sur base de cet accord, la coopérative a estimé les surfaces de production nécessaires et réuni les producteurs afin de déterminer qui les mettrait en culture.

Cette collaboration est une réussite et constitue le 2^e chapitre d'une collaboration entre Farm for Good et Bister. Le premier chapitre étant la moutarde Bister, une des premières filières mise en place par la coopérative.

Reinette and co et Agronuts | Les filières fruits, un potentiel de développement? Deux exemples inspirants autour des noisettes et des verges haute tige

REINETTE AND CO → <https://youtu.be/XpAV2ftuutY>

AGRONUTS (intervenant : Benoit Genin)

Etat du marché

Actuellement, la Turquie est le principal du producteur de noisette (70% de l'offre mondiale), suivi de l'Italie réputée pour son IGP (20% de l'offre mondiale). En Belgique, nous consommons 10 000 tonnes de noisettes par an, notamment via l'industrie du chocolat. Il y a donc un réel intérêt de relocaliser cette filière alimentaire de manière durable.

La culture de noisettes est une source de diversification pour les fermes wallonnes, qui peut apporter un revenu complémentaire aux cultures traditionnelles dont la rentabilité est souvent incertaine.

Projet

L'équipe d'Agronuts se compose de 3 personnes, pour 3 fonctions : la gestion commerciale et économique (Benoit Genin), la gestion agronomique (Pierre-Olivier Bonhomme) et la gestion administrative (Mélanie Favereaux).

L'ambition est de créer une filière en Wallonie en développant 3 pôles d'activité : la production, la transformation et la distribution de produits à base de noisette. Pour cela, l'objectif est de planter et gérer 200 hectares de noisetiers afin de transformer et vendre 200 tonnes de noisettes.

- Production

Actuellement la production des plants se fait dans une pépinière située en Italie. Le projet propose un service clé en main pour les agriculteurs wallons en leur proposant conseils et suivi pour la plantation et l'entretien des noisetiers. Cette culture assure des pratiques environnementales intéressantes en diminuant le travail du sol et en augmentant la biodiversité.

- Transformation

Le projet comprend une unité de transformation pour nettoyer, sécher, décortiquer et torréfier les noisettes afin d'assurer la valorisation de la noisette sous forme de noisette torréfiée, praliné et pâte pure. Les co-produits (coques et peaux) seront aussi valorisés pour les cosmétiques ou les compléments alimentaires.

L'équipement prévoira également la possibilité de transformer à façon pour d'autres agriculteurs.

- Distribution

La distribution se fera soit directement par les agriculteurs partenaires, soit directement par Agronuts avec des transformateurs de noisettes (chocolatiers, biscuitiers, glaciers, ...).

Roadmap

Actuellement, environs 40 hectares de noisettes sont plantés par année. A la fin de cette saison, on devrait atteindre 150 hectares. L'atelier de transformation est en cours de construction et devrait être en mesure d'acheter les premières productions wallonnes à partir de la récolte de 2025.

Question : Pourquoi aller jusqu'à la transformation en praliné et ne pas sous-traiter à des acteurs qui le font eux-mêmes ?

Les producteurs de chocolat sont souvent des assembleurs qui utilisent des produits déjà pré-transformés (ex. praliné). Cependant, il est bien sûr possible de commercialiser des produits en amont de chaîne de transformation (ex : noisettes décortiqués etc.) si la demande est présente.

Question : Comment convaincre l'agriculteur ? Quels sont ses avantages ?

La filière noisette offre une diversification. Agronuts s'engage à acheter les noisettes produites, à un prix juste. Mais l'agriculteur n'est pas tenu de les vendre à Agronuts, il peut se charger de sa propre commercialisation s'il le souhaite. En effet, en France, une filière noisette est développée mais jugée trop cadenassée par les agriculteurs. On a donc voulu assurer un contrat pour que la production s'écoule à un prix minimum, mais sans exclusivité.

Question : Est-ce que la culture peut être implantée en prairie ou plutôt en culture ? Est-ce compatible avec le petit élevage ou l'agroforesterie ?

Les noisetiers peuvent être implantés partout, à partir du moment où il y a au moins 30 cm de bon sol (pas trop rocailleux) et pas d'engorgement d'eau. La compatibilité en agroforesterie est toutefois plus facile lors des 4-5 premières années, avant le début des récoltes, durant lesquelles il est possible de placer d'autres cultures dans l'interligne. C'est plus compliqué par la suite.

Au début, la compatibilité avec des petits élevages (type moutons) est limitée car les arbustes sont fragiles. Mais après 10-15 ans, c'est possible. Par contre, cette culture s'accommode très bien d'élevages de volailles car d'une part, les arbres offrent une sécurité pour les volailles, qui vont plus exploiter leur parcours extérieur, et d'autre part, la volaille aide à lutter contre le principal parasite des noisetiers, un petit vers appelé le baladin.

Question : Est-ce que l'ensemble de la production est labellisée bio ?

Actuellement, l'ensemble des vergers sont labellisés. Mais il n'est pas encore sûr que l'ensemble de la production puisse être valorisée en bio. Difficile de réellement commencer la prospection commerciale tant que le produit n'est pas disponible.

NB : Actuellement, les produits autorisés en agriculture bio ne sont pas encore autorisés pour la culture de noisette. Agronuts travaille donc avec l'administration pour faire évoluer les choses. Mais le but est que le traitement soit le dernier recours, la première ligne de défense étant la lutte biologique intégrée.

Question : Quels sont les impacts du changement climatique sur la production de noisettes ?

Les changements attendus dans nos régions sont plutôt favorables à cette culture. En effet, on note déjà une diminution des productions en Italie et Turquie, en lien notamment avec les sécheresses à répétition.

Question : Comment faire pour s'assurer qu'il y ait assez d'offre pour les ventes ?

Au départ, les noisettes seront achetées dans des pays voisins (principalement en France), et il y aura basculement progressif vers des productions belges au fur et à mesure que celles-ci grandiront, avec comme objectif d'être 100% en approvisionnement local dans quelques années.

Question : Comment se passe la récolte ?

La récolte est assez simple car très mécanisable. L'outil nécessaire étant couteux, l'idée est d'envisager cet achat de manière collective (coopérative, CUMA, ...) afin qu'il soit mutualisé entre les agriculteurs du réseau.

Pourquoi la pépinière se trouve-elle en Italie ?

Car ils ont les infrastructures et les connaissances en génétique nécessaires. Mais pourquoi pas ramener cette expérience en Belgique à l'avenir ?

Wallonie Entreprendre et Ceinture alimentaire Charleroi Métropole (intervenants : Fabienne Mathot et Xavier Anciaux) | Les hubs logistiques et les pôles circuit court au service d'une filière vertueuse pour garantir des produits de qualité dans les cuisines de collectivité.

Wallonie Entreprendre

WE est l'outil économique et financier de la Wallonie au service des entreprises. Un outil généraliste autour de 3 métiers complémentaires : la sensibilisation, l'accompagnement et le financement des entreprises wallonnes.

WE coordonne un réseau de 90 opérateurs qui interviennent en direct auprès des entrepreneurs.

Centre de référence des circuits courts

Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement wallon a souhaité déployer un centre de référence des circuits courts qui a pour ambition de contribuer à la transition et à un basculement vers un système alimentaire durable de la production à la consommation.

Une étude d'objectivation des circuits courts a montré que parmi les +- 1000 acteurs qui ont déclaré le circuit court comme activité principale, 93% sont des TPE et seulement 40% sont en bonne santé financière.

La mission du Centre de Référence des Circuits Courts est de soutenir le développement, la croissance et la pérennisation des acteurs économiques (producteurs, transformateurs, distributeurs, logisticiens...) de la filière circuit court alimentaire, via :

- Le conseil, information et orientation
- L'identification de solutions de financement adaptées
- La mise en relation des acteurs économiques

Exemple d'activité : coordonner les opérateurs d'accompagnement et d'animation territoriale, que sont les ceintures et réseaux alimentaires. Ces derniers ont 5 missions :

1. Animation territoriale :
 - Connaître la vie du territoire
 - Animer le réseau (via des Conseils de Politique Alimentaire)
2. Orientation information :
 - Informer et orienter les porteurs de projets
 - Mettre en lien les acteurs, créer le réseau sur le territoire
3. Structuration et animation de filières :
 - Soutien aux projets structurants dans les filières
 - Participer à l'organisation des filières
4. Sensibilisation :
 - Evènements de sensibilisation à l'alimentation durable
 - Rendre visible le circuit court et l'économie sociale
5. Capitalisation :
 - Engranger et diffuser les bonnes pratiques

Ces acteurs sont réunis dans un collectif appelé CCRéAlim – Collectif de Ceintures et Réseaux alimentaires (6 membres).

Les hubs logistiques et les Pôles circuits courts

1. Contexte

Le projet se base sur l'identification d'un manque d'espaces logistiques et de transformation visant à permettre à l'offre locale de rencontrer les besoins de la demande professionnelle. Il s'inscrit dans le contexte de différentes stratégies et plans : stratégie européenne De la ferme à l'assiette, Food Wallonia, PRW, PNRR.

2. Objectifs :

- a. Contribuer au maillage régional d'infrastructures logistiques et optimiser les outils de distribution des produits alimentaires.
- b. Améliorer la structuration de l'offre alimentaire.
- c. Contribuer au bien-être des citoyens en facilitant l'accès à des produits équilibrés et durable.
- d. Approvisionner les cuisines de collectivité.
- e. Créer de l'emploi local grâce au changement d'échelle des entreprises d'économie sociale.
- f. Professionnaliser les acteurs de l'économie sociale actifs dans les circuits courts.

3. Cibles

- a. Les collectivités : cuisines des crèches, écoles, hôpitaux, maisons de repos, administrations
- b. Cuisines et cantines des grandes entreprises et des mouvements de jeunesse
- c. Epiceries et commerces spécialisés en produits locaux
- d. Magasins à la ferme souhaitant élargir leur gamme de produits traiteurs, restaurateurs et professionnels de la restauration et de l'aide alimentaire
- e. Les entreprises d'économie sociale

4. Missions :

Coordination confiée à Wallonie Entreprendre qui s'appuie sur les opérateurs d'accompagnement économique et d'animation territoriale : les ceintures alimentaires et le Collectif 5C.

Construction de deux Hubs logistiques équipés et dédiés aux activités de grossiste (hall de stockage, assemblage, préparation de commandes et livraison), de transformation alimentaire de produits primaires et d'incubateur de coopératives.

La construction des hubs est confiée aux agences de développement territorial de Charleroi et Liège :

→IGRETEC

→SPI

Cible : 30 juin 2025

5. Chaîne de valeur du projet

Hub de Charleroi

- **Partenaires** : Charleroi Métropole (Food.C), Ceinture Alimentaire de Charleroi Métropole, IGRETEC, Ville de Charleroi
- **Site AMS-SUD (Rue Georges Tourneur, Marchienne-au-Pont)**, zoning dédié à l'agro-alimentaire, récemment dépollué par la Spaque, gestion par le Port Autonome de Charleroi (PAC)
 - à proximité directe de la cuisine centrale de collectivité de HUMANI (capacité visée de 25.000 repas/jour)
 - d'autres acteurs de l'agro-alimentaire seront présents sur le site
 - à proximité des grands axes routiers (N90 et R3 menant à l'E42) et à 10 minutes du centre-ville de Charleroi.

Hub de Liège

PAACC - Phasage

- Phase 1 – Bâtiment A « Horizon »
 - Conception projet et développement par Ville de Liège et CATL
 - Achat bâtiment par la Ville en avril 2022
 - Mise en service en juin 2022
- Phase 2 – Bâtiment C1 (Plan de relance)
 - Financement par Plan de relance
 - ~7M€ pour infra liégeoise 3000-4000 m²
 - Construction par la SPI
 - Mise en service 2024 ou 2025
- Phase 3 – Poursuite des développements par Coopérative faitière en synergie avec le Marché Matinal



6. Mutualisation entre les pôles

- a. Une identité commune (modèle de gouvernance, logo, image, ...) et une campagne de communication en cours
- b. Une plateforme digitale unique pour faciliter les flux de marchandise entre pôles
- c. L'intégration de la Fabrique Circuit Court (Namur) et le Réseau Paysan (Luxembourg) aux deux projets de hubs

7. Impact

- a. **Entreprises de transformation** (légumerie et conserverie) relevant de l'économie sociale développées : 3 à 4
Emplois estimés à 3-5 ans: 70 ETP
- b. **Coopératives de distribution B to B** développées partageant les valeurs du circuit court et de l'économie sociale : 500 producteurs

Question : Pour quand les hubs seront-ils opérationnels ?

On a des contraintes au niveau de l'Europe. On doit finir l'opérationnalisation des hubs pour le 30 juin 2025. On a bon espoir de respecter ce timing.

Question : Y a-t-il actuellement assez de productions disponibles pour alimenter les unités de transformation des hubs et répondre aux demandes ?

Oui, les agriculteurs sont présents sur le territoire. Dès que la demande sera effective, ils pourront assurer la production. On a beaucoup de producteurs qui exportent actuellement toute leur production en France car il n'y a pas de quoi transformer en Belgique.

Besoin d'environ 30-35 hectares de culture pour assurer un débit de 1000 T /an, ce n'est pas énorme !

NB : L'offre des pôles CC ne sera pas 100% bio. Les acteurs sont actuellement en train de tester une charte au niveau des coopératives de Liège pour voir si elle est assez ambitieuse et réaliste. Si oui, elle sera transposée aux autres pôles.

Remarque : Les CPA sont des outils très intéressants pour mobiliser les acteurs autour du projet. Dans le CPA Liège Métropole, le GT sur les cuisines de collectivités rassemble les grands acteurs du territoire (70 000 repas/jours) et implique ces acteurs comme des vrais clients-partenaires du projet Hub.

Question : Comment se fera le lien entre les productions locales et les clients de collectivités ?

Chaque acteur économique va signer un bail avec l'infrastructure hub et va prospecter ses clients. La réponse aux marchés public des collectivités se fera donc directement par ces opérateurs.

Il est important que les acteurs (hubs et collectivités) puis être accompagnés. De même, un soutien politique du budget alloué aux assiette sera également nécessaire.

Question : Quelle sera la place du Réseau Paysan ? Ont-ils aussi un projet d'infrastructure de transformation ?

La plus-value d'inclure le Réseau paysan (membre de 5C, qui adhère aux mêmes valeurs) est de massifier le réseau d'approvisionnement des collectivités et de pouvoir se mettre en lien avec les autres pôles en fonction des demandes (par exemple si offre pas disponible sur le territoire).